



2577 - Comment la Sunna recommande -t- elle l'usage du Siwâk (bâtonnet dentaire) ?

question

C'est quoi le *Siwâk* ? Quel est le verdict concernant son utilisation ?

Quels sont les moments privilégiés pour l'utiliser ?

Quels en sont les caractéristiques et comment l'utiliser ?

Certains *Siwâks* sont au goût de citron ou autre (aromatisé), ceux-là ont-ils le même verdict que celui du *Siwâk* ordinaire ou pas ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Le *Siwâk* sert à nettoyer la bouche et les dents. Le mot *Siwâk* désigne l'outil utilisé à cette fin (le bâtonnet dentaire).

Le *Siwâk* est un moyen pour purifier la bouche et il en résulte l'agrément du Seigneur Transcendant et Très-Haut comme le confirme un hadith d'Aïcha (Qu'Allah soit satisfait d'elle) selon lequel le Messager d'Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) a dit : « Le *Siwâk* est une purification pour la bouche et une satisfaction pour le Seigneur. » Cité de manière *Moua'laq* par Al-Boukhari dans son *Sahih* (2/274) et cité de manière directe par l'imam Ahmed (6/47) et par l'imam An-Nassaï (1/50). Sa chaîne est vérifiée (*Al-Irwaa* : 1/105).

L'usage du *Siwâk* est l'objet d'une forte recommandation fondée sur un hadith d'Abou Houreïra (Qu'Allah soit satisfait de lui) selon lequel le Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) a dit : « Si je ne craignais pas d'imposer une charge trop lourde aux gens de ma communauté, je



leur ordonnerais de se frotter les dents avec un Siwâk avant chaque prière. » (Rapporté par Al-Boukhari, 2/299) et par Muslim, 1/151) Une autre version d'Al-Boukhari précise : « à chaque fois qu'ils font leurs ablutions. »

L'imam an-Nawawi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a mentionné que la recommandation de l'usage du Siwâk en tant que Sunna est l'objet d'un consensus de tous les oulémas dont l'avis compte. Certains ancêtres pieux, dont Ishaq Ibn Rahawayh, ont énoncé que le Siwâk est obligatoire, ce qui établit son importance.

Les moments recommandés pour l'usage du Siwâk :

L'usage du Siwâk est recommandé en tout temps, de jour comme de nuit, si on tient compte de la portée générale du hadith d'Aïcha (Qu'Allah soit satisfait d'elle) cité ci-dessus que le Messager d'Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) a dit : « Le Siwâk est une purification pour la bouche et une satisfaction pour le Seigneur. »

Cependant les ulémas ont précisé des moments au cours desquels la pratique est plus recommandée, dont les suivants :

1. Au moment des ablutions et de la prière conformément à la parole du Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) : « Si je ne craignais pas d'imposer une charge trop lourde aux gens de ma communauté, je leur ordonnerais de se frotter les dents avec un Siwâk avant chaque prière. » et dans une autre version : « à chaque fois qu'ils font leurs ablutions. »
2. Quand on rentre à la maison pour rencontrer la famille et se réunir avec eux, d'après un hadith rapporté par Aïcha (Qu'Allah soit satisfait d'elle) où elle répond à la question : « Quelle est la première chose que faisait le Messager d'Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) quand il arrivait chez lui ? Elle a dit : « Dès qu'il entra dans sa maison, il utilisait son Siwâk. » (Rapporté par Muslim (1/220).
3. Au réveil : Selon un hadith de Houdheïfa Ibn Al-Yaman (Qu'Allah soit satisfait de lui) qui a dit : « Quand le Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) se réveillait au cours de la nuit, il



se frottait les dents avec le Siwâk. » (Rapporté par Al-Boukhari (1/98) et par Muslim (1/220).

4. Lorsqu'il y a mauvaise haleine : Que ce soit à cause d'un aliment qui a une mauvaise odeur ou à cause d'une longue faim ou soif ou pour une autre raison. Le Siwâk étant un moyen de la purification de la bouche, on doit l'utiliser chaque fois que la bouche a besoin d'être purifiée.

5. A l'entrée d'une mosquée car cela englobe la disposition de se parer de la plus belle parure chaque fois qu'on entre à la mosquée en application de la parole d'Allah le Très-Haut : « Ô enfants d'Adam, portez votre parure (vos plus beaux habits) dans chaque mosquée. » (Coran :7/31) mais aussi à cause de la présence des anges et de l'assemblée des fidèles venus prier.

6. Au moment de la lecture du Coran et lorsqu'on participe aux séances de l'invocation d'Allah, le Très-Haut, auxquelles les anges assistent.

L'utilisation du Siwâk pendant le jeûne :

Les ulémas sont unanimes qu'il n'y a aucun inconvénient à ce que le jeûneur utilise le Siwâk en début de journée. Mais leurs avis divergent à propos de son usage après le *Zawal* (en début d'après-midi). Certains le réprouvent après le *Zawal*. Cependant l'avis qui est juste est que c'est une Sunna recommandée à tous les musulmans y compris le jeûneur compte tenu de la portée générale des arguments qui prouvent que c'est une Sunna. En fait, le Prophète (Bénédictio et salut d'Allah soient sur lui) n'a formulé aucune exception temporelle. Dès lors la portée générale du hadith demeure telle quelle jusqu'à ce qu'il y ait un texte légal qui la spécifie.

Quant à l'argument tiré du hadith d'Ali Ibn Abi-Taleb (Qu'Allah soit satisfait de lui) selon lequel le Prophète (Bénédictio et salut d'Allah soient sur lui) a dit : « Quand vous jeûnez, frottez vos dents avec le Siwâk le matin mais ne le faites pas le soir. », ce hadith rapporté par l'imam Ad-Daraqoutni est faible car l'imam Ibn Hadjar déclare sa chaîne de transmission faible dans *At-Talkhis Al-Habir* (1/62). De là, il n'est pas prouvé que ce hadith soit attribué au Prophète (Bénédictio et salut d'Allah soient sur lui).

Quant à l'argument tiré du hadith du Prophète (Bénédictio et salut d'Allah soient sur lui) où il dit :



« L'odeur de la bouche du jeûneur est plus agréable à Allah que celle du musc. » (Rapporté par Al-Boukhari (2/29) et par Muslim (2/806) concerne l'haleine qui résulte de la vacuité de l'estomac, ce que le Siwâk ne peut pas empêcher. En plus, cette mauvaise haleine peut survenir au début de la journée si l'intéressé n'a pas pris le *Souhour* (repas avant l'aube). Or, tous les ulémas sont unanimes sur la permission de l'usage du Siwâk en début de journée, cela démontre que la pratique du Siwâk est aussi recommandée au jeûneur à tout moment de la journée.

Ce avec quoi on effectue le Siwâk :

Les ulémas sont unanimes que le meilleur moyen pour effectuer le Siwâk est le bois d'arak qui se caractérise par son agréable odeur et sa souplesse qui le rend apte à exclure les restes des aliments entre les dents. Ils argumentent leur choix par ce hadith d'Abdallah Ibn Mass'oud (Qu'Allah soit satisfait ce lui) : « Je cueillais pour le Messenger d'Allah (Bénédictio et salut d'Allah soient sur lui) des Siwâks du bois d'arak... » (Rapporté par l'imam Ahmed (3991). Sa chaîne de transmission est bonne (Al *Irwaa* 1/104).

À défaut du bois d'arak, les Fouqahas recommandent l'usage d'un fragment de feuilles de dattier. À défaut, ils recommandent le bois de l'olivier qui est l'objet de hadiths attribués au Prophète (Bénédictio et salut d'Allah soient sur lui) mais qui ne sont pas authentiques.

Ce qui est juste c'est que tout bois apte à nettoyer et qui n'est pas nuisible peut remplacer de Siwâk pour nettoyer et éliminer tout restes indésirables insérés entre les dents. Ce qui inclut la brosse à dents bien connue pour l'utilité de son emploi.

Ce qu'il ne faut pas utiliser pour se frotter les dents :

Les ulémas affirment l'interdiction d'utiliser des bois toxiques ou impurs comme Siwâk. Il en est de même pour tout bois qui blesse ou provoque un préjudice ou une maladie.

Description du Siwâk :

Les Fouqahas recommandent l'usage d'un bout de bois de longueur et d'épaisseur moyennes. Ils



ont délimité comme épaisseur celle du petit doigt. Il doit être sans nœud, ne pas être humide ni flexible, car s'il est ainsi, il n'élimine pas les restes de la nourriture. Il ne faut pas non plus qu'il soit assez sec car il va blesser la bouche ou s'y casser. Ces exigences relèvent de la recherche de la perfection car les arguments rapportés ne spécifient pas un type de Siwâk à l'exclusion des autres. Bien au contraire, tout ce qui permet d'atteindre l'objectif du législateur en la matière suffit.

La meilleure manière d'utiliser le Siwâk :

Il y a une divergence d'avis parmi les ulémas à propos de la main à utiliser pour se frotter les dents. La majorité des ulémas estime qu'il est préférable de se servir de la main droite compte tenu de la portée générale du hadith d'Aïcha (Qu'Allah soit satisfait d'elle) où elle a dit : « Le Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) privilégier la droite quand il se chaussait, se peignait les cheveux, se purifiait et dans toutes ses affaires. » (Rapporté par les imams Al-Boukhari et Muslim). Comme le Siwâk est un acte à caractère cultuel et une œuvre pie qui nous rapproche d'Allah, le Très-Haut, alors on ne doit-on pas utiliser la main gauche.

Un autre groupe d'ulémas recommandent l'usage de la main gauche car l'acte vise à éliminer des saletés. Cet avis est le plus connu de l'école de l'imam Ahmad Ibn Hanbal. Il est choisi par cheikh Al-Islam Ibn Taïmiya (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde).

Un groupe d'ulémas adopte une explication plus exhaustive en disant que si on veut se conformer à la Sunna on emploie la main droite mais s'il ne s'agit que de se débarrasser d'une saleté, on utilise la main gauche. L'avis le mieux argumenté est que la pratique est l'objet d'une grande latitude en raison de l'absence d'un texte décisif pour trancher cette question et chaque avis est à envisager.

Les ulémas recommandent qu'on se brosse dans le sens de la largeur à partir du côté droit car si on s'y prend par la longueur on peut blesser la gencive. Et ils ont cités parmi les règles à observer :

- Ne pas se frotter les dents en public ou au cours d'un grand rassemblement, car c'est contraire aux règles de bienséance.



- Laver le Siwâk après son utilisation pour le débarrasser de tout ce qui peut s'y accrocher. Aïcha (Qu'Allah soit satisfait de lui) nous a dit dans un hadith : « Le Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) se frottait les dents et me donnait le Siwâk pour qu'il soit lavé. Je l'utilisais puis je le lavais avant de le lui rendre. » (Rapporté par Abou Dawoud 1/45).
- Garder le Siwâk à l'abri de tout ce qui peut le salir.

L'usage du doigt comme Siwâk pour se nettoyer les dents :

Il y a une divergence des avis parmi les ulémas : est-ce qu'il est suffisant d'utiliser son doigt comme Siwâk en l'absence d'un autre moyen ? L'avis le plus prépondérant est que cela n'est pas une Sunna car il n'est pas fondé sur un texte de la Charia et qu'il n'est pas apte à nettoyer la bouche comme cela se fait avec le bois et ses substituts que sont entre autres les brosses à dent modernes aptes à enlever les saletés et donner à la bouche une bonne odeur.

Il n'y a aucun inconvénient à utiliser un Siwâk au goût de citron, de menthe et consort à moins que cela ne soit nocif. Toutefois, le jeûneur doit éviter l'usage d'un Siwâk ayant un goût artificiel et se contenter de celui qui est naturel.

Et Allah, le Très-Haut, sait mieux.

Voir *Lissan Al-Arab* (définition de Siwâk), *Al-Madjmou'* de l'imam An-Nawawi (1/269), *Nihayatou Al-Mouhtadj* par Ar-Ramli (1/162), *Hachiyatou Ibn Abidine* (1/78), *Naïlou Al-Awtar* de l'imam Ach-Chawkaani (1/24), *Al-Moughni* de l'imam Ibn Qudama (1/78), *Al-Foutouhat Ar-Rabbaniya Ala Al-Adhkar* de l'imam An-Nawawi d'Ibn 'Allan (3/256), *Ach-Charh Al-Moumti'* par Cheikh Ibn Otheïmine (1/137).